Les Classes à Horaires Aménagés offrent à des élèves motivés par les activités artistiques, la possibilité de recevoir en complément de leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine des arts, dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

Ces classes ne s'adressent pas particulièrement à des enfants qui envisageraient une carrière artistique. Cependant, comme pour les sections « traditionnelles », elles nécessitent engagement, travail régulier et assiduité.

L'inscription en C.H.A.M. ou C.H.A.T. s'entend pour une année scolaire complète.
C'est donc à l'issue de chaque année que les élèves ont la possibilité de revenir à un enseignement traditionnel.

Bien que l'essentiel des cours ait lieu en temps scolaire, il est à noter qu'exceptionnellement ou de manière régulière certaines disciplines nécessitent d'être dispensées en dehors du temps scolaire.

RENSEIGNEMENTS

. **Monsieur FOUACHE** (Coordinateur CHAM du C.R.D.) **-** f-fouache@ville-arras.fr ou 06 84 62 68 07
. **Madame DEUSY - Service Scolarité du CDR** du lundi au jeudi de 14 h à 18 h au 03 21 71 50 44

PÉRIODES D'INSCRIPTION		
ÉTABLISSEMENT	**EN LIGNE**	**AU CONSERVATOIRE** uniquement sur RDV
CHAM INSTRUMENTALE École P.Bert - Collège J.Bodel CHAT Collège M.Curie	Du 6 au 25 mars https://www.arras.fr/fr/mes-loisirs/culture/le-conservatoire	Du 6 au 25 mars Lundi, mardi, jeudi de 14 h à 18 h 30 Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 Samedi de 9 h à 12 h
CHAM VOCALE École St Joseph École Voltaire	Du 6 mars au 30 juin https://www.arras.fr/fr/mes-loisirs/culture/le-conservatoire	Du 6 mars au 2 mai et du 12 au 30 juin (hors vacances scolaires) Lundi, mardi, jeudi de 14 h à 18 h 30 Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 Samedis 17 et 24 juin de 9 h à 12 h

Pièces à fournir lors de l'inscription : photo d'identité, attestation d'assurance responsabilité civile. Pour les Arrageois Quotient Familial (ou Taxe d'habitation N-1) : Attestation de niveau si pratique musicale en dehors du CRD d'Arras - Dossier scolaire si changement d'établissement (pour les CHAM P.Bert et J.Bodel) - Règlement des droits d'inscription (12 € : chèque à l'ordre de la régie du Conservatoire – numéraire - règlement CB).
La tarification annuelle sera appliquée en fonction du lieu de résidence.

Conservatoire à Rayonnement Départemental
Musique - Danse - Art-Dramatique
2 rue de la Douzième
tél. : 03 21 71 50 44
conservatoire@ville-arras.fr

Musique - Danse - Théâtre
CONSERVATOIRE
à Rayonnement Départemental

C.H.A.M
Classes à Horaires Aménagés Musique, instruments et voix

C.H.A.T
Classes à Horaires Aménagés Théâtre

Donnons une chance à tous les talents !

© Adobe Stock

2023 > 2024
Écoles élémentaires et collèges

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Ville d'ARRAS

Classes à Horaires Aménagés Musique, instruments et voix

Les classes musicales instrumentales

Il convient, en premier lieu, de s'inscrire au Conservatoire avant d'engager toute démarche auprès de l'école ou du collège (inscription en ligne sur arras.fr ou au service scolarité du conservatoire sur RDV).

École primaire du CE1 au CM2

Modalités d'inscription

1. Inscription
   Mairie d'Arras – Direction de l'Éducation
   Place Guy Mollet
2. Admission
   École Paul Bert
   4, place Quincaille - 62000 ARRAS
   Tél : 03 21 71 49 52
   Mail : ce.0620462r@ac-lille.fr

Collège de la 6e à la 3e

Modalités d'inscription

1. Direction de l'école actuelle de l'enfant
2. Collège Jehan Bodel
   Rue Artistide Briand - BP 65 - 62030 Arras Cedex
   Tél : 03 21 71 46 46
   Mail : ce.0622083c@ac-lille.fr

Important au collège : par prudence, il est conseillé aux parents d'inscrire parallèlement leur enfant dans l'établissement scolaire de leur secteur.

CHOIX INSTRUMENTAL

Alto, Violon, Violoncelle, Clarinette, Flûte traversière, Hautbois, Saxophone, Guitare, Percussions, Piano, Harpe*, Trompette*, Trombone*, Tuba*.

* À partir du collège

ADMISSIBILITÉ

. **Candidats déjà élèves du C.R.D. d'Arras,** après étude du dossier.
. **Candidats extérieurs au C.R.D. d'Arras,** après étude du dossier, les candidats seront convoqués pour des tests et un entretien de motivation (fournir obligatoirement le dossier scolaire ainsi que les attestations de niveau musical).

Les admissions sont limitées au nombre de places disponibles et sont confirmées par l'Éducation Nationale.

Les classes musicales vocales

Il convient, en premier lieu, de s'inscrire au Conservatoire avant d'engager toute démarche auprès de l'école (inscription en ligne sur arras.fr ou au service scolarité du conservatoire sur RDV).

À l'école Voltaire du CE2 au CM2

Modalités d'inscription

1. Inscription
   Mairie d'Arras – Direction de l'Éducation
   Place Guy Mollet
2. Admission
   École Voltaire
   4, rue Voltaire - 62000 ARRAS
   Tél : 03 21 71 61 42
   Mail : ce.0620448a@ac-lille.fr

À l'école St Joseph du CE2 au CM2

Modalités d'inscription et d'admission

École St Joseph
26 rue des Louez-Dieu - 62000 Arras
Tél : 03 21 50 18 41
Mail : ecolestjoarras@saintjo.fr

ADMISSIBILITÉ

. **Candidats déjà élèves du C.R.D. d'Arras,** après étude du dossier.
. **Candidats extérieurs au C.R.D. d'Arras,** après étude du dossier.

Les admissions sont limitées au nombre de places disponibles et prononcées d'un commun accord entre les établissements.

Classes à Horaires Aménagés Théâtre

Il convient, en premier lieu, de s'inscrire au Conservatoire avant d'engager toute démarche auprès du collège (inscription en ligne sur arras.fr ou au service scolarité du conservatoire sur RDV).

Collège de la 6e à la 3e

Modalités d'inscription

1. Direction de l'école actuelle de l'enfant
2. Collège Marie Curie
   62 rue de Saint Quentin - 62000 ARRAS
   Tél : 03 21 73 16 49

Important : par prudence, il est conseillé aux parents d'inscrire prallèlement leur enfant dans l'établissement scolaire de leur secteur.

ADMISSIBILITÉ

. **Candidats déjà élèves du C.R.D. d'Arras**, après étude du dossier.
. **Candidats extérieurs au C.R.D. d'Arras,** après étude du dossier, les candidats seront convoqués pour des tests et un entretien de motivation.

Les admissions sont limitées au nombre de places disponibles et sont confirmées par l'Éducation Nationale.

Réunion d'information

Mercredi 1er mars à 18 h 30
Au conservatoire

Test d'admissibilité et/ou Entretien

Classes musicales instrumentales et classes théâtrales
Samedi 1er avril au C.R.D sur convocation

Résultats d'admission à partir du 26 juin

Tarifs

L'admission dans ces classes est soumise au paiement du droit d'inscription au Conservatoire, défini par délibération du conseil municipal d'Arras (non remboursable).
À ce droit s'ajoutent les frais de scolarité définis en fonction du niveau de l'élève.